



SOMMAIRE

	pages
Actualités Le mot du Maire	1
Informations municipales	2/3
Education	4
Vie Associative	5/6/7/8/9
Social	10
Culture	10
Page de la minorité	11
Vie pratique Carnet Agenda Nouveau	12

| ACTUALITÉS |

| LE MOT DU MAIRE |

Le 8 mai dernier, nous avons célébré l'anniversaire de la victoire de 1945 avec les élus et les habitants des communes de COLLONGES, FARGES et PERON en collaboration avec l'amicale des anciens combattants de ces villages. Un petit groupe d'anciens d'AFN de St Jean a rejoint cette association depuis le début de cette année. Malgré une météo capricieuse, cette cérémonie a connu une belle affluence. Une bonne soixantaine d'élèves de notre école primaire accompagnés de la plupart des enseignants ont répondu à la sollicitation de Sylvie TORLET, directrice. Ils ont, par leurs chants et leur poésie, contribué à la réussite de cette commémoration. Je tiens à remercier également la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers du collège de PERON de leur participation de même que leurs aînés du Centre de Secours de COLLONGES. Les membres du CPINI de St Jean étaient bien évidemment présents avec les anciens sapeurs-pompiers pour entourer leur ancien chef, le lieutenant Gilles DROUX qui, suite à sa cessation d'activité, s'est vu remettre les galons pour son grade de capitaine honoraire. Au nom de la population gonvilloise, je lui renouvelle mes sincères remerciements pour son investissement durant plus de trente ans, dont une douzaine comme chef de corps, au sein du CPI.

Le 9 avril, le conseil municipal a adopté le compte administratif 2018 ainsi que le budget 2019. Comme je m'y étais engagé lors de la cérémonie des vœux, nous n'avons pas modifié les taux d'imposition en vigueur depuis 2012.

Le compte administratif 2018 s'est clôturé avec un excédent de fonctionnement de 568 968,03 € et un excédent d'investissement de 251 715,93 € et a été voté à l'unanimité des 12 membres présents, le Maire ne prenant pas part au vote. Compte tenu des restes à réaliser pour un montant de 593 256,17 €, nous avons décidé d'affecter le résultat de la façon suivante : 341 540,24 € au compte 1068 (affectation en réserve) et 227 427,79 € au compte 002 (excédent de fonctionnement à reporter).

Après présentation, le conseil municipal a arrêté et voté à l'unanimité des 13 membres présents le budget primitif 2019 qui s'équilibre ainsi : section de fonctionnement : 2033 966,86 € et section d'investissement : 1630 676,63 €

Les restes à réaliser en dépenses de l'année 2018 concernent le solde des factures des travaux de sécurité des rues de notre village, les factures finales suite au décompte général définitif de quelques entreprises de la construction du bâtiment scolaire. Une somme avait été provisionnée pour les travaux de mise aux normes et d'amélioration acoustique et énergétique de la salle polyvalente. Les études sont en cours, mais compte tenu de nos disponibilités financières et de la priorité de nos investissements pour 2019 à savoir l'aménagement sécuritaire de la RD 984, nous avons décidé de reporter ces travaux au printemps 2020. Nous profiterons de ce délai pour trouver des financements qui viendront alléger la charge financière finale et programmer les travaux qui nécessiteront une inutilisation de la salle plusieurs mois.

Avant de conclure, je voudrais vous informer au sujet des travaux programmés Grand Route. Ceux engagés par la Régie des Eaux Gessiennes et Pays de Gex Agglo devraient être terminés quand vous lirez ces lignes et l'aménagement final de la traversée de l'agglomération devrait avoir débuté. Une réunion publique pour informer les riverains et présenter le projet a eu lieu le 13 juin. Les travaux ont été attribués à l'entreprise COLAS pour un montant de 882 213,90 € HT, nous avons obtenu une subvention du Conseil Départemental de 30 000 €, ce montant, financé par les amendes de police, est calculé sur un taux de 15% sur un plafond de dépenses de 200 000 €. Nous sommes dans l'attente d'une aide de Pays de Gex Agglo via les fonds de concours 2019.

Bel été à tous et bonnes vacances.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Délibérations

Délibération n°06/2019 : Fixation des tarifs de l'accueil de loisirs et approbation du règlement intérieur à compter du 06 mars 2019

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les délibérations en date du 02 août et du 03 octobre 2017 approuvant les tarifs de l'accueil de loisirs ainsi que son règlement intérieur. Suite à une visite de contrôle effectuée en novembre dernier par la Caisse d'Allocations Familiales, il nous a été demandé d'apporter certaines modifications au règlement intérieur (durée des temps de repas, ajout du logo de la CAF...). En revanche, il a été décidé de ne pas augmenter les tarifs en vigueur.

Délibération n°08/2019 : Convention de mandat relative à l'extension du réseau public d'électricité chemin des Races

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les permis de construire déposés chemin des Races respectivement par Monsieur HUET René et Madame CHOPINEAUX Cécile dans le cadre de la construction de deux maisons individuelles. Les parcelles concernées par ces deux projets n'étant pas raccordées au réseau public d'électricité, la commune a été mandatée afin de procéder à l'extension du réseau existant. Le coût des travaux réalisés par ENEDIS s'élève à 4 576,96 € T.T.C. et sera intégralement pris en charge par les pétitionnaires à parts égales, soit 2 288,48 € chacun.

Délibération n°09/2019 : Validation du programme d'actions établi par l'Office National des Forêts pour l'année 2019

Monsieur le Maire présente à l'assemblée la proposition de l'Office National des Forêts (O.N.F.) relative au programme d'actions 2019 préconisé pour la gestion durable du patrimoine forestier, en application de l'article D214-21 du Code Forestier, et conforme au document d'aménagement de la forêt et aux engagements de l'ONF liés à la norme ISO 14001.

- Total investissement : 9 250,00 € H.T.
- Total fonctionnement : 3 260,00 € H.T.
- Total opération : 12 510,00 € H.T.

Délibération n°10/2019 : Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre du cabinet AINTEGRA relatif à l'aménagement de la RD 984

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 06 mars 2018 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre relatif à l'aménagement de la RD 984 au cabinet AINTEGRA pour un montant de 31 360,00 € H.T. soit 37 632,00 € T.T.C. A ce jour, il convient de fixer par avenant le forfait définitif de rémunération de la maîtrise d'œuvre comme suit :

- Coût prévisionnel définitif des travaux : 995 000,00 € H.T.
- Taux de rémunération : 4,90 %
- Honoraires de maîtrise d'œuvre : 48 755,00 € H.T.

Délibération n°11/2019 : Approbation du marché de travaux relatif à l'aménagement de la traversée de Saint-Jean-de-Gonville – RD 984

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une consultation a été engagée afin de réaliser les travaux d'aménagement de la traversée de Saint-Jean-de-Gonville – RD 984.

Une consultation sous forme de procédure adaptée a été lancée, 3 entreprises ont remis une offre dans les délais impartis.

Le cabinet AINTEGRA, maître d'œuvre de l'opération, a procédé à l'ouverture des plis reçus le 06 mars. Au vu du rapport d'analyse établi le 20 mars 2019 et compte tenu des critères d'évaluation, il est proposé d'attribuer le marché à l'entreprise COLAS pour un montant de 882 213,90 € H.T.

Délibération n°13/2019 : Vote du budget primitif année 2019 – Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la commune pour l'année 2019, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 2 033 966,86 €
- Section d'investissement : 1 630 676,63 €

Délibération n°14/2019 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les bases des impositions pour 2019 s'établissent comme suit :

	Bases d'imposition 2019 prévisionnelles	Taux 2019	Produit attendu
Taxe d'habitation	3 628 000 €	10,81 %	392 187 €
Taxe foncier bâti	2 502 000 €	8,84 %	221 177 €
Taxe foncier non bâti	44 100 €	47,66 %	21 018 €

Soit un produit fiscal attendu de : 634 382 €.

Délibération n°17/2019 : Renégociation de l'emprunt relatif à la construction du bâtiment communal

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération du Conseil municipal en date du 06 juin 2011 approuvant l'emprunt de 2 000 000 € auprès de la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes afin de financer la construction du bâtiment communal.

Afin de réduire les coûts, il a été proposé par le Conseil municipal de renégocier ce prêt et d'accepter la proposition de la Caisse d'Epargne à un taux de fixe de 1,55 % pour un montant emprunté de 1 594 770,00 €.

Urbanisme

Demandeurs	Nature des travaux
	Permis de construire
LACAILLE Guillaume..... 1405 Grand Route	Rénovation d'une maison existante Avis favorable
GAOUAR Haroun..... 145 route de Goisin	Création d'un garage Avis favorable
	Permis d'aménager
MERCIER Développement..... Dessus le Moulin	Lotissement de 10 lots Avis favorable



Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

- Aménagements routes des Cheneviers et de Choudans (travaux) 95 555.84 €
- Aménagements routiers RD 984 (maîtrise d'œuvre) 3 763.20 €

TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

- Travaux de zinguerie boulangerie 5 296.92 €
- Réfection des protections de poteaux école 1 070.00 €
- Aménagements extérieurs salle polyvalente 3 492.00 €
- Rénovation de la salle polyvalente (maîtrise d'œuvre) 7 089.31 €
- Vérification électrique annuelle des bâtiments 1 396.27 €

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

- Repas cantine 1^{er} trimestre 2019 18 128.94 €

CPINI

- Achat véhicule incendie 5 000.00 €

DIVERS

- Contribution service ADS 10 314.08 €
- Cotisation médecine du travail 2019 1 440.00 €
- Frais de garderie ONF 1 351.76 €
- InfoGonville 1 200.00 €
- Honoraires d'avocat 1 213.00 €
- Travaux forestiers 21 600.00 €



Pour la cérémonie du 8 mai, les élèves des classes élémentaires (du CP au CM2) ont chanté et lu une poésie.

Ils étaient plus de 75 accompagnés de leur famille.

Cet événement a été l'occasion d'évoquer en classe la raison de cette cérémonie et de rappeler à nos élèves notre histoire.



Les couleurs à l'accueil de loisirs

Lors de cette dernière période, nous avons choisi les couleurs pour mettre en valeur nos actions.

Le lundi bleu, certains Gonvillois ont reçu dans leur boîte aux lettres un joli dessin et une invitation pour venir manger au restaurant scolaire. Une quinzaine de personnes a répondu favorablement et ainsi pu échanger avec les enfants sur les passions de chacun, les modes de vie. Le projet était de créer un lien intergénérationnel en échangeant sur la musique et les danses. Les enfants comme les séniors ont adoré ce moment. L'année prochaine une semaine bleue est prévue en octobre ou en février !



Le mardi rouge, ce jour est fixé pour la sécurité routière avec des parcours trottinette ou vélo. Les enfants passeront leur permis vélo ou trottinette fin juin. Mais aussi aux premiers secours, les pompiers apprennent aux enfants les gestes de secours, les différents véhicules, le métier de pompier ou le parcours sportif.

Le jeudi blanc où tout est centré autour de l'enfant comme l'empathie, la solidarité, le respect pour l'autre. Des groupes de discussions pour les grands, des échanges de jouets lors du restaurant scolaire, des dessins de solidarité que vous avez dû recevoir dans vos boîtes aux lettres, un apéro parent confectionné par le groupe des grands... Certains parents sont venus accompagner les PS-MS lors de leur activité.



Le vendredi vert où les enfants récoltent les déchets dans les rues de St Jean, vont au tri avec les caisses de papiers, plastiques collectés dans l'enceinte de l'école. Un travail est fait en collaboration avec l'école et le Sidéfage pour accentuer cette notion de tri et d'écologie. Un coin potager est proposé le vendredi accompagné des parents qui le souhaitent. Chaque enfant ramène une plante qu'il pourra voir grandir.

Chaque jeudi, les restos du cœur viennent récupérer les plats qui n'ont pas été mangés par les enfants. Les déchets alimentaires sont donnés aux poules des employés du restaurant scolaire. Un mercredi par mois les repas sont cuisinés par les enfants avec des producteurs locaux. Un objectif de 10 000 km est à atteindre en vélo, trottinette ou à pied durant 10 semaines pour venir à l'école, à l'accueil de loisirs ou au travail. Vous pouvez aussi cumuler vos kilomètres sur notre compte.



Les inscriptions de l'été seront prises au mois de juin. Pour l'année prochaine, pour remplir le dossier d'inscription 2019/2020, la date limite est fixée au 8 août. Pour plus d'infos :

accueildeleisirs@stjeandegonville.fr

Inscriptions à l'école pendant l'été

Si vous n'avez pas inscrit votre enfant pour la rentrée prochaine (2019/2020), je vous remercie de prendre rendez-vous en mairie dans un premier temps puis à l'école dans un second temps.

Pour information, pendant les vacances scolaires d'été, les inscriptions pourront être finalisées le 27, 28 ou 29 août. Lors de ces journées, vous pourrez être reçus de 9h à 16h.

Pour contacter l'école, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : ce.0010401f@ac-lyon.fr.

La directrice de l'école, Sylvie Torlet

Calendrier scolaire 2019/2020

- Rentrée : le lundi 2 septembre 2019
- Vacances de Toussaint : du 19 octobre au 4 novembre
- Vacances de Noël : du 21 décembre au 6 janvier
- Vacances d'hiver : du 22 février au 9 mars
- Vacances de printemps : du 18 avril au 4 mai
- Vacances d'été : le 4 juillet

Club de l'Amitié

Sortie printanière

Quelle magnifique journée que celle du 19 mai 2019 où le Club de l'Amitié s'est rendu dans le Doubs.

Notre première halte s'est faite « en République du Saugais » afin de visiter le Tuyé du Papy Gaby à Gilley : une étonnante cheminée de 18 m où s'affinent des merveilles de la gastronomie locale, des charcuteries d'exception.

Puis direction Villers le Lac où nous attendait un bateau-promenade panoramique et sur lequel nous avons dégusté un très bon repas régional, animé par le capitaine et son équipage au son d'une boîte à musique à manivelle.

Escale entre « la poire et le fromage », sous un ciel clément, pour admirer le saut du Doubs, qui à cette époque de l'année nous offre une spectaculaire chute de 27 m.

Retour sur la terre ferme pour la visite du musée de la Montre. Une merveille de la maîtrise du temps : la montre, de ses origines en 1500 à nos jours, avec une exposition de pièces uniques, les 1000 outils du paysan horloger et ses ateliers animés. Le retour dans le Pays de Gex fut tout aussi animé par la joie et la bonne humeur, agrémenté de bonnes effluves de charcuterie fumée !

Merci aux amis du Club qui se sont joints à nous et sans qui nous n'aurions pu finaliser cette escapade en « complétant le car ».

Nous nous permettons de vous rappeler notre traditionnel **loto du dimanche 15 octobre 2019 à 14h30**. Venez nombreux ! Gonvillois et habitants des villages alentour, vous êtes les bienvenus au sein de notre Club qui se réunit chaque jeudi et organise diverses sorties dans le courant de l'année. Pour y adhérer, contactez la présidente soussignée.

Denise COMBET, Présidente ; tél. 04 50 56 32 98



Foot Sud Gessien



Générosité du club de FSG

Comme chaque année, le Foot Sud Gessien a organisé fin février un loto solidarité pour lequel une partie de la recette était reversée à une association locale.

Cette année les membres du club avaient choisi la ligue contre le cancer. Avec la remise d'un chèque de 1000 euros à la délégation de Valserhône du Comité de l'Ain de la ligue contre le cancer, le FSG a fait preuve d'un bel exemple de solidarité en faveur d'une cause qui nous concerne tous : la recherche contre le cancer.

Cette occasion a permis aux représentants du club d'accueillir quelques bénévoles de la délégation autour du verre de l'amitié. Très touchés par ce geste, et

après leurs sincères remerciements, les bénévoles ont pu apporter des informations sur les missions de la ligue contre le cancer et préciser notamment que le Comité de l'Ain apporte son aide financière à des équipes de chercheurs lyonnais du Centre Léon Bérard, des Hospices civils de Lyon, du centre de cancérologie de Lyon.

La recherche en cancérologie a davantage progressé depuis dix ans qu'au cours des cinquante dernières années. Les dons représentent 50 % du budget de la recherche en cancérologie en France : si les donateurs n'étaient pas là, un projet sur deux devrait être abandonné. Face au cancer, nous sommes plus forts ensemble.

Merci à ce club sportif !

(Le comité de la délégation Valserhône)

Atelier Chrysalide

Cours d'arts plastiques

L'année se termine à l'atelier. Elle aura été remplie de belles couleurs, de créativité, de techniques et surtout de merveilleux moments ! La reprise des cours se fera mi-septembre et vous pouvez vous inscrire dès maintenant.

L'année prochaine :

- Lundi : Adultes : 13h45 à 15h45 / Primaires - Pré-ados : 17h20 à 18h25
- Mardi : Adultes : 13h45 à 15h45 / Primaires : 16h40 à 17h45
- Mercredi : Ados - Pré-ados : 14h00 à 15h05

Date des petits stages estivaux : **du 1^{er} au 3 et du 8 au 10 juillet 2019**, ouverts aux enfants, adultes et ados.

Pour plus d'informations : Delphine Corcelle - 04 50 59 11 20 - delphine.corcelle@orange.fr





A l'heure de la parution du journal communal, les examens pour les jeunes de l'école de musique appartiennent déjà au passé. Pour le moment, ils se concentrent sur la préparation des épreuves ; par contre, pour deux de nos musiciennes, c'est fait : Agathe AMMARI a terminé en beauté la fin de son 2^{ème} cycle saxophone avec la mention « très bien » et Naomi GILLIES qui se voit attribuer une mention « bien ». Nos sincères félicitations à elles et à leur professeure qui les a préparées.

Le 6 avril dernier, à l'invitation du Sou des Ecoles de la cité thermale, nous étions 26 à Divonne-les-Bains pour animer le carnaval. Le thème du jour : les supers héros. Et comme d'habitude, la BH a joué le jeu, chacune et chacun arborant le costume de son héros favori.

C'est en musique que nous avons déambulé dans les rues de la ville, entraînant derrière nous l'armada des petits supers héros divonnais.

Pas grande foule au concert de printemps à Péron, le 5 mai dernier. Mais un public attentif et sympathique qui a apprécié les prestations des deux orchestres, comme, bien sûr le verre de l'amitié synonyme de convivialité.

Le 92^{ème} Festival des Musiques du Pays de Gex se profile et Thoiry, en partenariat avec le Groupement Musical du Pays de Gex, s'active pour être au top les 15 et 16 juin. Puisque c'est Thoiry qui a en charge l'organisation de la plus importante manifestation musicale du pays gessien, il est bon de rappeler que c'est dans ce village, devenu ville depuis, qu'est née le 29 juillet 1906 la « Fédération des Sociétés Mu-

sicales du Pays de Gex ». L'initiative en revient au président de l'Echo du Reculet du moment, Marin MATTY ; et M. Julien ECUVILLON, de Thoiry, en a été le premier président. La plupart des 18 sociétés de l'époque avaient adhéré à la nouvelle structure.

Le festival des Musiques du Pays de Gex est l'enfant de la Fédération. Il réunit depuis longtemps, fanfares, chorales, harmonies et batteries fanfares qui se retrouvent chaque année dans le village organisateur. Il y a eu des interruptions, en particulier durant les guerres qui ont cassé l'activité musicale. Péron a eu son week-end festivalier les 30 et 31 juillet 1938 ; 13 sociétés ont participé. Et pendant longtemps le festival a été lié à l'activité agricole, fin juillet, début août étant la période la plus favorable à son déroulement. Le centenaire de la naissance de la Fédération, devenu Groupement en 1983 au Festival de ... Thoiry, était célébré comme il se doit en 2006 dans le parc du Château de Prévessin-Moëns.

les 15 et 16 juin 2019
**Festival des Musiques
du Pays de Gex**
à Thoiry

Maxime Collet
Société Musicale de Péron - St Jean
<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Les Motards du Pays de Gex



Les Motards du Pays de Gex remercient les participants à notre week-end du 25 et 26 Mai dernier.

Samedi soir, au menu, paëlla concoctée par Louis, surnommé « Loulou », suivie de musique et d'une tombola. Nous remercions Monsieur le Maire et son épouse pour leur participation à notre repas.

Dimanche, nous avons débuté par un petit-déjeuner puis les exposants ont commencé à arriver. A partir de 11h30, #Ben, a présenté son Stunt (acrobaties en moto) qui a eu un gros succès, merci Ben#26 !

Merci également à Rat Finch pour ses belles peintures, Auto'stétique qui débute son entreprise de nettoyage et mécanique voitures à domicile, à Motostop01 de Thoiry et Chollet Motos de St Genis Pouilly pour leur soutien et leurs magnifiques stands, Equipe Moto 01 de Thoiry pour son soutien.

Nous n'oublions pas non plus la boulangerie Humbert pour ses bonnes petites et son pain ainsi que Sylvain Collet pour la musique.

Notre prochaine date est prévue en septembre, nous vous attendons avec grand plaisir afin de partager un bon moment de convivialité !

Le Président





Les journées qui s'allongent nous indiquent que la saison de gym arrive à sa fin, hélas...

Cette année les cours se termineront le mercredi 3 juillet. Le traditionnel buffet canadien qui clôt chaque saison aura lieu mardi 2 juillet et il sera exceptionnellement précédé de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra à 19 h.

Pourquoi avoir avancé cette assemblée tenue habituellement en automne ? Tout simplement **pour renouveler le bureau dont plusieurs membres sont sortants**, dont le Président, et étoffer le Comité. SAINT JEAN GYM, forte de ses 200 membres et 6 animatrices salariées fonctionne comme une petite entreprise. Sa gestion assurée par des bénévoles requiert beaucoup d'attention. Il est donc impé-

ratif de préparer dès à présent la saison 2019-2020 et de trouver un ou une capitaine pour permettre au bateau de quitter le port et de naviguer dès la rentrée de septembre.

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour assurer la pérennité de l'association qui, rappelons-le, fêtera ses 30 ans en 2020 ! Le manque cruel d'engagement de la part de bénévoles n'est pas un problème local mais national comme nous l'a confirmé notre Fédération. L'enjeu est de taille au niveau de nos petits villages puisque de nombreuses associations créées sous la loi de 1901 ont déjà disparu en raison de contraintes administratives toujours plus grandes.

A SAINT JEAN GYM nous restons confiants ; la gym ne renforce pas seulement les muscles mais forge aussi les caractères ... Un bureau solide et responsable devrait être créé pour permettre une rentrée prévue mardi 10 septembre. Toute bonne volonté est la bienvenue !

Quant à la rentrée sportive 2019-2020, elle se veut dans la lignée de la saison actuelle, avec ses cours proposant une grande variété de disciplines et de niveaux (gym douce ou tonique, pilates, zumba, yoga, Tai Ji, Qi Gong, etc).

En attendant, nous vous souhaitons un bel été.

SAINT JEAN GYM

<https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym> ou via notre page Facebook

Pour nous contacter : saintjeangym@gmail.com ou **04.50.42.15.98** (André, président) et **04.50.56.31.67** (Nathalie, secrétaire)



Vividanse



Vividanse est une association de danse où plusieurs styles sont possibles.

Les inscriptions pour la rentrée 2019/2020 ouvriront mi-juin, contactez-nous pour avoir des renseignements sur nos cours. Suivez-nous sur Facebook : [@Vividanses](#) / Renseignements par mail : vividansestjean@hotmail.fr

SAISON 2019/2020

Lundi

Maya Mehani

- Dancehall : 7-9 ans 17h00-17h45
- Dancehall : 10-12 ans 17h45-18h45
- Dancehall : Ados 18h45-19h45
- Dancehall : Adultes 19h45-21h00 (débutants acceptés)

Mardi

Lena Jarret

- Lady Style : + 13 ans 18h00-19h00
- Jazz : + 9 ans 19h00-20h00
- Jazz/Contemporain : Adultes 20h00-21h00

Mercredi

Caroline Jauch

- Classique 2 : 6-7 ans 09h00-10h00
- Classique 3 : 8-10 ans 10h00-11h00
- Classique 1 : dès 4 ans 11h00-11h45

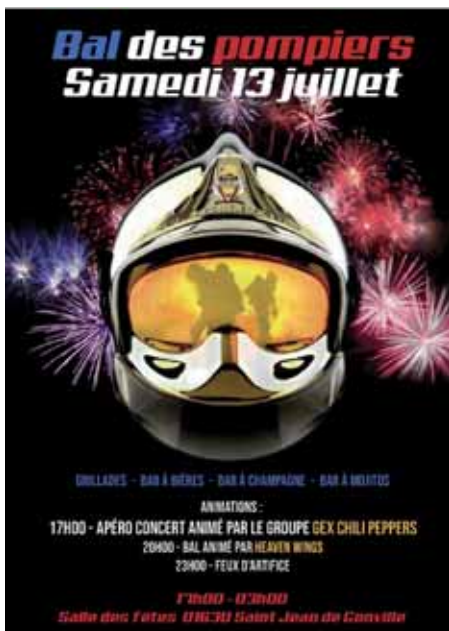
Jeudi

Caroline Jauch

- Classique 4 : 18h00-19h00
- Classique 5 : 19h00-20h15

Tarifs : 230 € les cours de 45 minutes / 290 € les cours d'1h / 310 € les cours +1h (réduction par famille : 50 € pour 2 cours ; 75 € pour 3)

Merci de nous faire parvenir votre paiement avant le 30 Septembre (Possibilité de payer en 2 ou 3 fois)



Nos sapeurs-pompiers, très actifs depuis le début d'année dans le cadre de l'organisation du 51^{ème} congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Ain, ne perdent pas le rythme puisqu'après cette superbe manifestation ils se mobilisent pour la fête nationale !

Le 13 juillet 2018 a été un véritable succès que l'on peut considérer comme une belle base de travail pour l'organisation 2019. La fête nationale permet un rassemblement festif de la



population, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, votre curiosité sera récompensée.

Résultats sportifs :

Nos sapeurs-pompiers, parfois accompagnés de leurs homologues de Thoiry ont su se faire remarquer lors des manifestations sportives. Quelques podiums ont été occupés par nos fervents Gonvillois et il est plaisant de le souligner... Gonvilloises.

Lors du **Challenge départemental de la qualité à Châtillon sur Chalaronne le 4 Mai 2019**

L'Épreuve du Rondeau :

34 équipes classées sur cette difficile épreuve purement sapeur-pompier :

L'équipe féminine qui remporte cette épreuve sous l'égide « Thoiry 1 » compte 3 Gonvilloises : Maurane Rouget, Célestine Germain et Vanessa Chevillard. Très belle prestation Mesdemoiselles, nous sommes tous très fiers de vous !

L'équipe masculine a remporté l'épreuve au classement général. Elle était composée de deux Gonvillois : Fabrice Volpi, Morgan Dumas et Yannick Bonnifacio pour les accompagner. Bravo à cette équipe « Thoiry 2 » qui s'est véritablement démarquée.

9^{ème} « Thoiry 4 » avec toujours des



Gonvillois : Jonathan Labourier et Cyril Durand

Pour les autres épreuves, les classements se sont multipliés :

Parcours sportif féminin Junior :

- 2^{ème} Maurane Rouget
- 6^{ème} Célestine Germain
- Les féminines de Thoiry terminent donc 1^{ère} en équipe !

Saut en hauteur masculin Senior :

3^{ème} Jonathan Labourier

Demi-fond masculin Senior :

7^{ème} Cyril Durand

Parcours sportif masculin Senior :

9^{ème} Morgan Dumas

Encore bravo à tous pour votre participation très remarquée et surtout très appréciée.

Une belle avancée opérationnelle dans la pratique des sapeurs-pompiers Gonvillois :

Le Centre de Première intervention de notre commune vient de se doter d'un **nouveau camion pour combattre le feu**. Il s'agit d'un JN90 de 1983 équipé d'une tonne de 1600 litres, d'une pompe ayant un débit de 1500l/min avec une pression à 15 bars.

Ce camion permet une plus grande autonomie en termes de réserve d'eau (limité à 400 litres initialement) et permet également une attaque du feu plus offensive avec des équipements plus adaptés.

Merci à Monsieur le Maire ainsi qu'à son conseil municipal de se préoccuper de la sécurité des Gonvillois à travers les équipements de nos sapeurs-pompiers.

Nathalie Mesot,
Vice-Présidente Adjointe

L'Association Cynégétique de St Jean de Gonville

La société de chasse et les agriculteurs de la commune se sont réunis au restaurant la Fruitière à Péron à l'occasion de leur traditionnel repas. Le Président Daniel Roux remercie les agriculteurs, les agriculteurs retraités, les chasseurs et leurs conjointes pour leur présence à ce délicieux repas qui s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité.

Les chasseurs resteront très vigilants et réactifs en ce qui concerne les semis et autres dégâts agricoles.

La société s'est investie pour la sécurité de tous en achetant des « chaises de battue » (miradors). Celles-ci seront installées sur la commune à des endroits stratégiques (sur le passage des grands animaux et nuisibles). Nous espérons et serions ravis qu'elles restent en place et en bon état.

Nous rappelons que Mr Patrice PETIT, Garde de chasse à St Jean de Gonville est à l'écoute de tout problème sur le territoire de la société.

Le Président et piégeur Daniel ROUX est également à votre service concernant les incidents occasionnés par les fouines, les renards, les corneilles noires et autres nuisibles.

Nous vous informons qu'à partir du 1^{er} juin le tir du renard sera autorisé. Celui-ci se pratique le matin dès l'aube ou le soir jusqu'à la tombée de la nuit, « Ce sont nos volailles qui vont se réjouir ».

Martial PERREAU, secrétaire



Comme chaque année, la jeunesse fait son grand retour pour la vogue !

Elle débute le 28 juin à 19h. Au programme : concours de pétanque et buvette musicale. Pas besoin de faire d'efforts pour avoir le réconfort, vous pouvez vous abreuver sans jouer ! On se retrouve le lendemain à 14h pour des jeux inter-sociétés, suivis d'un repas commençant à 19h30. Venez participer à la fameuse retraite aux flambeaux dans notre beau village ! Ensuite, on vous attend nombreux pour notre mythique bal ! Au son : DJ William, pour vous promettre une super ambiance !

Pour le dernier jour de la vogue, on voit grand : la buvette ouvre à 11h. Vous aurez donc tout le temps de finir vos boissons avant le début du défilé de chars à 15h ! A partir de 17h, venez affronter vos amis avec les jeux gonvillois ! Détendez-vous avec le repas débutant à 19h30 afin de mieux repartir pour la buvette dansante spécial années 80 qui vous tiendra éveillés jusqu'au bout de la nuit...

Vous pourrez bien évidemment profiter des manèges tout au long du week-end !

Rappel : le bal est interdit aux moins de 16 ans.

Pour plus de renseignements, vous pouvez nous contacter par mail : jeunessegonvilloise01@gmail.com ; ou via les réseaux sociaux. Dernier point ! Plus on est de fous, plus on rit ! La jeunesse recrute ! Si vous avez 16 ans ou plus, et que vous désirez organiser la prochaine vogue ainsi que tous nos autres événements, n'hésitez plus, la jeunesse vous attend ! Horizon pas net, la jeunesse reste à la buvette !



Le Sou des Ecoles



Le Sou des écoles remercie tous les courageux jardiniers qui ont bravé la tempête le 11 mai dernier. Cette édition 2019 de la foire aux plantons s'est déroulée dans la bonne humeur et nos experts n'ont pas été avares de conseils pour guider les mains vertes venues faire leurs emplettes.

Remerciements également au producteur Monsieur Denis Marcet, à Monsieur le Maire toujours présent pour le panier garni, et à la pétanque qui nous a restaurés à midi.

Place maintenant à la préparation de **la kermesse du 22 juin**. Nous vous attendons nombreux pour cette dernière fête scolaire de la saison. Les enfants et l'équipe enseignante nous préparent un spectacle sur le thème du cinéma qui aura lieu le matin, suivront le repas et toutes les animations prévues pour amuser nos petits comédiens.

J'en profite pour remercier tous les parents bénévoles qui nous proposent leur aide lors des manifestations.

Aurélien Florance, Président du Sou des écoles

Pétanque Gonvilloise

Cette année encore, les inscriptions ont été nombreuses, avec une météo quelque peu favorable.

La foire aux plantons du samedi 11 mai, organisée conjointement avec le Sou de Ecoles, n'a obtenu qu'un petit succès, compte tenu du temps exécrable. Malgré tout, nous tenons à remercier toutes les personnes présentes, dont Monsieur le Maire, avec qui nous avons partagé un repas simple, accompagné de parties de fous rires.

Événements à venir :

- **Samedi 6 juillet** : concours Inter-sociétaires
- **Samedi 30 août** : concours Inter-sociétés
- **Dimanche 24 novembre** : loto annuel

Nous vous invitons à vous joindre à nous lors de ces manifestations, afin de passer un moment agréable, autour d'un verre ou d'un repas, le tout avec le sourire et la bonne humeur comme toujours.

Liliane Martin, la secrétaire

Swan Rangers

Swan Rangers Association organise de nouveau cette année, son Festival Country & US les 7 et 8 septembre à la salle des Fêtes. Entrée libre la journée avec de nombreuses animations et divers exposants. Le samedi soir repas concert « live » avec réservations du 1^{er} juin au 15 août via notre site www.swanrangers.jimdo.com Tarif spécial pour les bénévoles non membres de l'association, n'hésitez pas à nous contacter au **06 61 47 08 93**.

Nous nous réjouissons de vous retrouver lors de cette manifestation Suivez-nous sur Facebook

Pascal Fleury, Président



| CULTURE |

Lecture pour tous

Bibliothèque - 27 chemin pré Meunier - 01630 Saint Jean de G. - 04 50 48 85 82 - bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr



Quelques chiffres diffusés lors de la dernière Assemblée Générale :

En 2018 les 324 lecteurs inscrits à la bibliothèque ont pu faire leur choix parmi les 2000 livres adultes et 2050 livres enfants mis à leur disposition sur nos étagères.

Venez nous rejoindre et donner votre avis sur le choix que nous proposons.

Activités de l'été 2019

Dernier rendez-vous pour les bout'chous :

Samedi 29 juin à 11h Laurence et Michèle vous proposeront la dernière animation/jeu autour du livre de l'année scolaire. Age recommandé : jusqu'à 5 ans.

Jazz à Fort l'Ecluse

JAZZ IN FORT L'ECLUSE 2019

22-06 : FRANK SALIS & MICHAEL WATSON / 29-06 : JT & THE KA-NECTIONBAND / 06-07 : MESCHIYA LAKE / 20-07 : THE SASSY SWINGERS / 27-07 : JPZ JAZZ BAND / 10-08 : PERRY GORDON & HIS RHYTHM CLUB / 17-08 : THE OYSTER BROTHERS & FUNKY SWING DANCERS / 24-08 : JJ THAMES / 31-08 : CHRIS BARBER & THE BIG CHRIS BARBER BAND

ENTRÉE LIBRE / BUVETTE, PETITE RESTAURATION

Pays de Gex
Jazz' Productions
Fort l'Ecluse

Commissariat d'Agglomération du Pays de Gex 2, rue de l'Éclaircie 01100 GEX
N° de Déclaration : 01100-11402-2 (Préfecture) - 04 50 50 70 62 | serviceclient@paysdegex.fr | www.fortlecluse.fr

| SOCIAL |

Don du sang - Prochaines collectes

- Vendredi 21 juin à Saint Genis Pouilly de 12h à 16h
- Mercredi 26 juin à Collonges de 16h30 à 19h30
- Lundi 22 juillet à Gex de 14h30 à 19h

www.dondusang.net



Le Livre en Liberté - 5^{ème} édition

Pendant les mois de juillet et août, les livres qui ont quitté nos étagères sont mis à disposition du public, dans plusieurs stations de lecture. Choisissez, lisez, rendez la liberté ou non. Environ 2000 livres vont ainsi voyager dans nos 10 stations d'accueil.

Escape Game

En juillet et août les dernières sessions de notre escape game « Panique à la Bibliothèque » peuvent être organisées sur rendez-vous par courriel les mardis après-midi à 14h et les samedis matins à 10h. Une équipe de 3 à 4 personnes doit être constituée. A partir de 9 ans, les enfants sont bienvenus mais doivent être accompagnés d'au moins 1 adulte.

Horaires d'été

Les mardis de 16h à 18h et les samedis de 10h30 à 12h.

Cello Arte

22^{ème} Festival Estival de musique en Chambre en Pays de Gex du 25 août au 8 septembre 2019.

AOÛT

Dimanche 25 août à 18h : Divonne - Esplanade du Lac

J. P. RAMEAU, 6 concerts en Sextuor
« LES MUSICIENS DU LOUVRE »

Mercredi 28 août à 20h : Eglise de Crozet

Oeuvres de la Renaissance LE « SAX CONSORT »
Pierre-Stéphane Meugé, Sara Zazo Romero, Jean-Valdo Galland, Luc Birraux, Kevin Juillerat et Benjamin Righetti, orgue

Vendredi 30 août à 20h : St Jean de Gonville - Théâtre Les 50

J. S. BACH – H. DUTILLEUX – Z. KODALY
« Accord... Désaccord » Xavier Phillips, violoncelle

Samedi 31 août à 20h : Eglise de Sergy

E. SCHULHOFF – L. JANACEK – A. DVORAK
« LE QUATUOR MARTINÛ » Lubomir Havlak, Libor Kanka, Zbynek Padourek, Jitka Vlasankova

SEPTEMBRE

Vendredi 6 Septembre à 20h : Versonnex - Salle Pierre Jaques

A. VIVALDI – L. BOCCHERINI – B. BARTOK
« Ensemble de Cordes du Festival » Direction : Sergio Lamberto Solistes : Sergio Lamberto et Hélène Dautry

Samedi 7 Septembre à 20h

et Dimanche 8 Septembre à 18h

Orangerie du Château à Ferney-Voltaire

D. CHOSTAKOVITCH – P. I. TCHAIKOVSKY

Une soirée en Russie avec le trio « Ars Longa » Birgitte Staernes, violon- Sandra Chamoux, piano- Hélène Dautry, violoncelle

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site :

www.celloarte.org

« Rien ne se fait sans un peu d'enthousiasme » Voltaire



L'Organisation Internationale du Travail a 100 ans

L'OIT fut créée en 1919, sous l'égide du Traité de Versailles qui mettait fin à la Première Guerre mondiale, incarnant la conviction qu'une paix universelle et durable ne pouvait se bâtir que sur la base de la justice sociale.

L'OIT est la grand-mère des organisations internationales. Son installation à Genève en 1920 est à l'origine du développement de la Genève internationale, du Bassin Lémanique et du Pays de Gex.

Le 100e anniversaire de l'OIT, célébré cette année, est une opportunité idéale pour revenir sur les nombreux événements décisifs qui ont jalonné l'histoire de l'Organisation. L'OIT a joué un rôle aux principaux carrefours de l'histoire récente - la Grande dépression, la décolonisation, la création de Solidarność en Pologne, la victoire sur l'apartheid en Afrique du Sud - et aujourd'hui dans l'instauration d'un cadre éthique et productif pour une mondialisation équitable.

La Constitution de l'OIT fut rédigée début 1919. Elle était formée des représentants de neuf pays : Belgique, Cuba, Etats-Unis, France, Italie, Japon, Pologne, Royaume-Uni et Tchécoslovaquie. Le processus a abouti à une organisation tripartite, la seule de son espèce, rassemblant des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs dans ses organes exécutifs.

A l'origine de la création de l'OIT se trouvent des considérations d'ordre sécuritaire, humanitaire, politique et économique. Les fondateurs de l'OIT ont mesuré l'importance de la justice sociale pour assurer la paix alors que les travailleurs étaient exploités dans les nations industrielles de l'époque. Avec la prise de conscience de l'interdépendance économique du monde est apparue la nécessité de coopérer pour offrir des conditions de travail similaires aux travailleurs des pays en concurrence pour les mêmes marchés. Les domaines d'amélioration listés dans le

Préambule sont toujours d'actualité, notamment la réglementation de la durée du travail et du recrutement de main-d'œuvre, la prévention du chômage et la garantie d'un salaire assurant un niveau de vie convenable, la protection sociale des travailleurs, des enfants, des personnes âgées et des femmes. Le Préambule reconnaît aussi un certain nombre de principes fondamentaux, par exemple l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale et la liberté syndicale, et rappelle, entre autres choses, l'importance de l'enseignement technique et professionnel.

L'OIT a emménagé à Genève à l'été 1920 avec, à sa tête, le Français Albert Thomas comme premier Directeur. Neuf conventions internationales du travail et dix recommandations furent adoptées en moins de deux ans. Ces normes couvraient différents thèmes, dont la durée du travail, le chômage, la protection de la maternité, le travail de nuit des femmes, l'âge minimum et le travail de nuit des enfants.

Une Commission d'experts a été créée en 1926 pour vérifier l'application des normes de l'OIT. La Commission, qui existe toujours, est composée de juristes indépendants, chargés d'examiner les rapports des gouvernements et de présenter chaque année à la Conférence leur propre rapport sur l'application des conventions et des recommandations de l'OIT.

L'Organisation a remporté le prix Nobel de la paix pour son cinquantième anniversaire en 1969.

En mai 2012, le Britannique, Guy Ryder fut élu dixième Directeur général de l'OIT. Il a été réélu pour un second mandat de cinq ans en novembre 2016. M. Ryder a affirmé que l'avenir du travail n'était pas prédéterminé: le travail décent pour tous est possible mais les sociétés doivent le faire advenir. C'est précisément au nom de cet impératif que l'OIT a créé la Commission mondiale sur l'avenir du travail dans le cadre de son initiative pour célébrer son centenaire en 2019.

Pour Sylvain

Cycle

∞ et le ciel engendra les orages et les orages engendrèrent les éclairs et les éclairs engendrèrent les abysses et les abysses engendrèrent les volcans et les volcans engendrèrent les montagnes et les montagnes engendrèrent la terre et la terre engendra les arbres et les arbres engendrèrent les racines et les racines engendrèrent la moelle et la moelle engendra la sève et la sève engendra le sang et le sang engendra les vallées et les

vallées engendrèrent les fleurs et les fleurs engendrèrent la tourbe et la tourbe engendra les insectes et les insectes engendrèrent la chrysalide et la chrysalide engendra les larves et les larves engendrèrent l'éclosion et l'éclosion engendra la mue et la mue engendra la destinée et la destinée engendra les fées et les fées engendrèrent les présages et les présages engendrèrent la fantaisie et la fantaisie engendra les odyssees et les odyssees engendrèrent les mystères et les mystères engendrèrent les labyrinthes et les labyrinthes engendrèrent les jeux et les jeux engendrèrent l'enfant et l'enfant engendra le rêve et le rêve engendra l'horizon et l'horizon engendra l'infini et l'infini engendra les étoiles et les étoiles engendrèrent les poussières et les poussières engendrèrent les os et les os engendrèrent les bêtes et les bêtes engendrèrent la bave et la bave engendra les langues et les langues engendrèrent les frôlements et les frôlements engendrèrent les rencontres et les rencontres engendrèrent les troupeaux et les troupeaux engendrèrent les paysages et les paysages engendrèrent le vent et le vent engendra le feu et le feu engendra les abris et les abris engendrèrent les êtres et les êtres engendrèrent le pas et le pas engendra les conquêtes et les conquêtes engendrèrent le péril et le péril engendra le courage et le courage engendra le chant et le chant engendra le rythme et le rythme engendra les mots et les mots engendrèrent les phrases et les phrases engendrèrent les idées et les idées engendrèrent la question et la question engendra la dispute et la dispute engendra les pierres et les pierres ...

Karelle Ménine

www.fatras-adelitt.net

Frédéric Desbordes

Conseiller municipal
Membre de la commission culture et tourisme
du Pays de Gex agglo

Florian Morel

Conseiller municipal

| VIE PRATIQUE |

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**

mairie@stjeandegonville.fr

<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

CNI & PASSEPORT

Vous pouvez faire ou refaire votre CNI (carte d'identité) et votre passeport à la mairie de Thoiry - mairie-thoiry.

MÉDICAL

Numéros d'urgence

SAMU, Médecins de garde **15**

GENDARMERIE **17**

POMPIERS **18**

APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**

PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman

04 50 82 20 00

Centre Hospitalier d'Annecy

04 50 63 63 63

Centre Hospitalier de Saint-Julien

04 50 49 65 65

Hôpitaux Universitaires de Genève

00 41 22 372 33 11

La Tour à Meyrin

00 41 22 719 61 11

Tougin Gex - Maison de retraite

04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes

Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeutes-ostéopathe

1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées

Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre

157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

SERVICES

Relais postal - 8 à Huit

120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte

Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.

Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : **04 50 56 40 33**

Cantine scolaire et périscolaire :

accueildeleloisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :

04 50 99 77 76

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les **jeudis matins** : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **00 800 75 27 84 20**

DÉCHETTERIES

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :

8h30/11h55 - 13h30/17h55

Samedi : **8h30/17h50**

Dimanche : **9h/11h50**.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :

AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**

Croix-Rouge- Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**

Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :

Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30

Les samedis : 9h/12 - 15h/19h

Les dimanches et jours fériés : 10h/12h

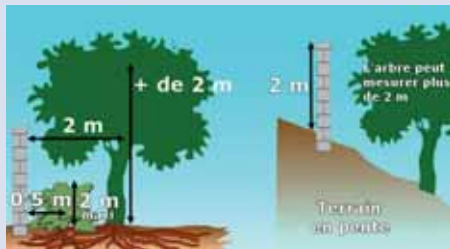
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celles des autres.

TAILLE DES HAIES

• Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.

• Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.

• L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.



NOUVEAU

Nutrition Bien-Être

Alexandra MERANDET

Conseillère en nutrition

34 rue du Gachet

01630 Saint Jean de Gonville

+33 (0)6 33 72 03 80

alex.merandet@orange.fr



| CARNET |

NAISSANCES

Lise DI CIOCCIO, née le 20/03/2019

Parents : Thomas et Sandy DI CIOCCIO

Bastien GADEIX LEFEVRE, né le 30/03/2019

Parents : Antoine LEFEVRE et Cécilia GADEIX



MARIAGES

Gautier RIGAUX et Cindy GINET

se sont unis le samedi 20 avril 2019

David HAVRET et Emmanuelle THAVARIN

se sont unis le samedi 20 avril 2019

Cédric MASSON et Sophie JOURNO

se sont unis le samedi 27 avril 2019

Denis ARNOULT et Palmyre CHAUX

se sont unis le samedi 8 juin 2019

Ludovic VENTURINI et Laëtitia ALDIGIER

se sont unis le samedi 8 juin 2019

DÉCÈS

Mr Michel DURAND, décédé le 28

mars 2019 à Saint-Genis Pouilly

Mr Sylvain RAFFOURT, décédé le 5 juin

2019 à Meyrin (Suisse)

| AGENDA |

JUIN 2019

**Vendredi 28, samedi 29
et dimanche 30**

• Jeunesse Gonvilloise : Vogue

JUILLET 2019

Mardi 2

• 20h Conseil municipal

Samedi 13

• 17h Fête nationale :

Apéro puis bal des pompiers

et feux d'artifice

AOÛT 2019

Samedi 30

• Pétanque : Concours intersociétés

SEPTEMBRE 2019

Mardi 3

• 20h Conseil municipal

Samedi 7 et dimanche 8

• Swan Rangers : Journées américaines